

27 novembre 2013

Réponse du Conseil administratif à la motion du 23 novembre 2010 de MM. Olivier Fiumelli, Guy Dossan, Rémy Burri, Adrien Genecand, Georges Queloz, M^{mes} Florence Kraft-Babel et Linda de Coulon: «Chassons les dealers de la plaine de Plainpalais à coup de lampadaires».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'installer, dans les plus brefs délais, des lampadaires dans l'allée centrale de la plaine de Plainpalais, afin que ce cheminement piétonnier redevienne un lieu de passage entre deux quartiers de notre ville, en toute sécurité.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Bien que le dispositif actuel soit parfaitement conforme aux normes usuelles, le Conseil administratif adhère aux invites de la motion. Conscient de la nécessité de renforcer l'éclairage du cheminement principal de la plaine de Plainpalais, il a décidé de compléter l'éclairage existant par la pose de deux projecteurs complémentaires à installer sur les deux mâts situés de part et d'autre de l'allée.

Ce nouveau dispositif sera orienté vers le centre de la plaine et permettra d'augmenter de manière significative la lumière dans cette zone qui est actuellement la plus sombre.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani